

## Préambule

Dans les respects des valeurs portées par Oïkos, les actions et missions engagées par l'association et soutenues par nos partenaires se sont bien déroulées.

En 2022, l'association a dû faire face au non renouvellement annuel de notre subvention région : 110 000€, notifié très tardivement en décembre 2022. Ce qui a eu un impact important sur le résultat de l'exercice 2022 et la trésorerie. L'exercice 2022 présente un déficit de 112 884 € qui correspond presque en totalité à la subvention non obtenue.

## Evènements significatifs 2022

La création d'une nouvelle antenne à Belleville a dû être stoppée faute de capacité financière. Néanmoins, la commune de Belleville, avec qui nous gardons des liens, met à notre disposition des locaux, loués à moindre cout, pour notre formation longue.

Nous avons 10,54 ETP au 31/12/2022 contre 9,9 à fin 2021 (et 9,2 à fin 2020). L'augmentation de la masse salariale était vouée à initier un développement de la formation, via notamment la création d'une seconde formation longue Maçon.ne. Ce développement n'ayant pas eu lieu, l'augmentation de la masse salariale a pesé sur le résultat de l'année sans perspective de produits supplémentaires à venir.

L'année 2022 a en effet été marquée par des arrêts maladie et un départ qui mettent à mal la stabilité de l'association. L'équipe a dû se réinventer pour absorber une charge de travail supplémentaire.

A ce titre, l'association a mis en place un DLA, celui-ci nous a permis d'adapter notre modèle d'organisation et entamer un travail sur le volet économique.

En 2022, l'activité de l'association s'est traduite par les éléments financiers suivants.

## 1. Compte de résultat

### 1.1. Résultat d'exploitation

Il reflète l'ensemble des activités hors éléments exceptionnel et financier. Pour 2022, c'est une perte d'exploitation de **111 253 €** (contre un excédent 1 135 en 2021).

Ce qui correspond essentiellement au non renouvellement de votre subvention AURA (110 000€)

## ***Produits d'exploitation***

Le total des produits d'exploitation s'élève à **624 123 €** (698 858€ en 2021), soit -74k€ (-11%). Il comprend notamment :

- Les ressources propres : **464 536 €** (501 893 € en 2021), dont l'essentiel se répartit en :
  - o **36 165 €** pour le pôle Informer (12 601€ en 2021).
  - o **380 954 €** pour le pôle Former (444 896 € en 2021) : une seule session CREB contrairement à 2021
  - o **47 417 €** pour le pôle Sensibiliser (35 959 € en 2021).
- Les subventions d'exploitation : **102 817 €** (178 757 € en 2021), dont l'essentiel réside dans la subvention Ecorenov de la Métropole du Grand Lyon (55 000€), pour des actions menées par le pôle Informer.
- Les cotisations individuelles et professionnelles : **4 870 €** (5 340 € en 2021), donc une légère baisse des adhésions. L'absence de logiciel de relances des adhésions en est probablement la cause.

## ***Charges d'exploitation***

Les charges d'exploitation s'élèvent à **737 008 €** (697 723 € en 2021), constituées pour l'essentiel par :

En baisse :

- Redevances et licences (-8k€) : liée au fait qu'une seule session CREB a eu lieu cette année
- Dotations aux provisions d'exploitation (-10k€) : liée à la baisse des provisions pour indemnités de départ en retraite.

En hausse :

- Honoraires avocats (+5 k€) : liée à une rupture conventionnelle et suivi du dossier d'un salarié en arrêt maladie de plus de 6 mois
- Location logiciel (+5k€) : liée à la location d'un logiciel spécifique à la formation
- Etudes et prestations de services (+8 k€) : liée au projet Campus Belleville
- Achats études et prestat. services et sous-traitance (+3k€) : liée au projet campus Belleville
- Salaires et traitements (+ 15k€) : hausse de l'effectif
- Charges sociales (+6k€) : liées à la hausse de l'effectif

Ainsi en 2022 le montant mensuel des charges s'élève à **61 417 €** contre 58 144 € en 2021.

## **1.2. Résultat financier**

Intérêt bancaire du livret associatif : 115 €

## **1.3. Résultat exceptionnel :**

Résultat exceptionnel de **-1746 €** (0 € en 2021).

### **1.4. Résultat net comptable de l'exercice 2022**

Déficit de **112 884€** (1 135 € en 2021).

## **2. Bilan**

Un total de bilan en baisse et qui s'élève à **344 654 €** (489 677 € en 2021).

- En actif immobilisé : 8 059 € (5 771 € en 2021) et 336 595 € en actif circulant (483 907 € en 2021), dont 146 483€ de disponibilités.

Au passif : **206 314 €** en fonds associatifs (319 198 € en 2021), la perte de 112 884€ implique une diminution d'environ un tiers des fonds associatifs. **117 915 €** de dettes (103 481 € en 2021) y compris les produits constatés d'avance et 20 k€ de provision pour charge.

## **3. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :**

Départ du coordinateur au mois janvier 2023.

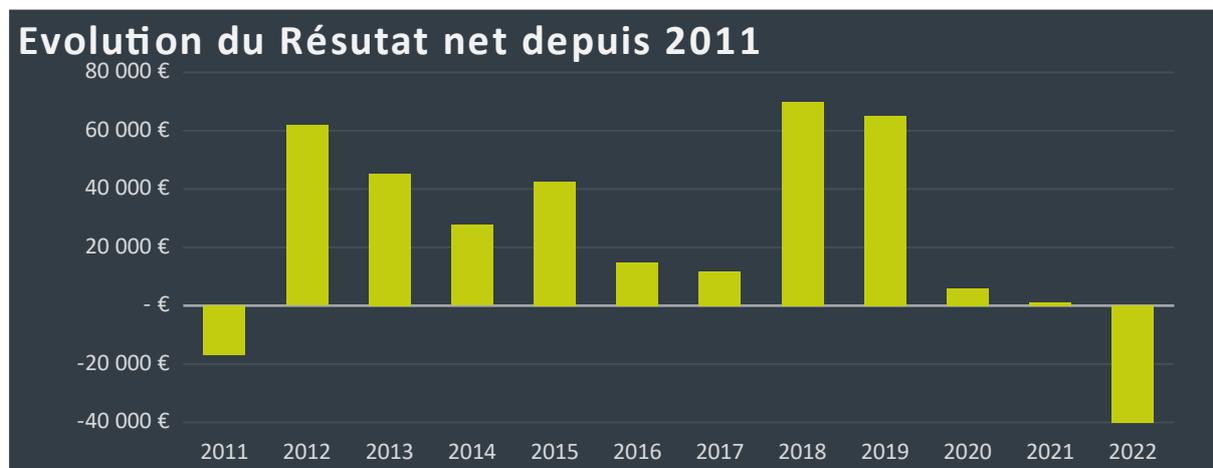
## **4. Perception du futur**

La mise en place de Dendreo (logiciel de gestion des formations) effective depuis le milieu de l'année 2022 permettra de gagner en efficacité et d'envisager un développement plus serein, notamment avec la reprise du Titre CREB, cédé par Init Environnement, et le rôle d'organisme certificateur qui en découle.

Un travail sur le tarif des prestations sera effectué en 2023.

Une recherche de nouvelles sources de financements pour pallier la fin de la subvention Région : une nouvelle offre de prestations à destination des entreprises et des collectivités, la réponse à de nouveaux appels à projet, une campagne d'appel aux dons, une demande de subvention exceptionnelle auprès de la Métropole de Lyon, et une recherche de financement auprès de fondations privés.

## 5. Evolution du résultat net depuis 2011



Le résultat net présente depuis 2020 un résultat presque nul, qui plonge en 2022 avec la fin de la subvention Région, annoncée officiellement et définitivement en décembre 2022 après une année de travail effectué.

Depuis 2020 le résultat net était juste à l'équilibre. Cela est lié au fait qu'OIKOS a embauché de nouveaux salariés mais cela n'a pas débouché sur des projets et de la formation.

Les prestations ne sont pas assez rémunératrices et les charges variables (formateurs externes) continuent de croître.

Ce modèle économique est à adapter pour être viable à long terme.